



ASSOCIATION ORTHORISQ RAPPORT MORAL

Exercice du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Paris, le 19 octobre 2017

Chers Adhérents, Chères Consœurs, Chers Confrères,

Notre association a connu une année moins agitée que la précédente, les déboires liés au passage du SIAM 2 se sont petit à petit atténués, et il faut remercier nos Gestionnaires pour leur pugnacité à défendre notre organisme. Actuellement, Orthorisq reste la première organisation dans la gestion des risques avec 1960 adhérents, 1783 membres accrédités, 105 nouveaux engagés, et 30 experts. Orthorisq représente 27% des membres des OA à l'HAS. Nous avons dû, comme tous les cinq ans renouveler notre agrément en tant qu'organisme d'accréditation auprès de l'HAS.

Le Conseil d'Administration, composé de 14 membres a été légèrement remanié cette année. Le Bureau renouvelé en 2016 est présidé par Henry Coudane, avec comme Secrétaire Général, Bruno Tillie, et comme Trésorier, Gilles Marcillaud. France Welby a été élue Vice-Présidente, elle remplace Gérard Bollini depuis novembre 2016. Son mandat passe de 2 ans à 3 ans en accord avec les dernières modifications des statuts. Paul Bonneville a remplacé Christian Delaunay comme représentant de l'AOT, Laurent Gallois a brièvement succédé à Jacques Tabutin comme représentant du Collège, nous sommes en attente de son remplaçant. Christian Bonnard a pris la place de Pierre Garçon, et représente la SFCR. Le représentant des sociétés associées est cette année Jean Louis Grisard, il fait partie de l'AFCP. Geoffroy Nourissat, délégué de la SFA quitte ses fonctions, Nicolas Pujol le remplace.

L'action du CA s'est déroulée dans le strict respect de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur. Les statuts ont été modifiés par un vote des adhérents en novembre dernier (554 votants et 82% de vote favorable). Les modifications portaient sur l'alternance de présidence entre l'AOT, le Collège et le Syndicat, les Directeurs qui sont devenus Gestionnaires, le Vice-Président nous l'avons vu est maintenant nommé pour 3 ans, enfin le conseil scientifique d'Orthorisq a pu fusionner avec le conseil scientifique du DPC. Les textes qui régissent notre association sont toujours consultables sur le site internet d'Orthorisq (www.orthorisq.fr).

Notre Trésorier vous fera part du bilan financier avec un équilibre financier depuis plusieurs années. Les comptes ont été validés par notre Commissaire aux Comptes (KPMG). Il a été nécessaire de différencier les actions de gestion de l'association qui sont supportées par les cotisations des adhérents, des actions liées à l'objet social de l'association qui, elles, sont supportées par les fonds versés par les CPAM.

Le Gestionnaire, Philippe Tracol, et le Gestionnaire adjoint, Eric Benfrech sont dans leur deuxième année de mandat. Le SIAM 2 commence à être fonctionnel, de nombreuses corrections ont cependant été nécessaires en particulier l'anonymisation des Evènements Indésirables. Les modifications sont encore fréquentes avec récemment la possibilité d'effectuer une accréditation en équipe. Les programmes annuels d'accréditation sont remplacés par des programmes A, B, C. Chaque adhérent a donc un an pour effectuer son bilan annuel, il peut le travailler tout au long de l'année et l'envoyer pour validation 90 jours avant la date d'échéance du bilan. La déclaration d'un EIAS peut être réalisée à n'importe quel moment, son traitement demande 2 mois, il est donc nécessaire d'effectuer sa soumission (onglet 9) le plus tôt possible. Il existe actuellement 21 Situations A Risque répertoriées. Le programme A : qui correspond au programme 2016-2017 est une copie du programme précédent du fait des aléas liés à la mise en place du SIAM 2. Une action cognitive a été ajoutée au programme B, à la demande du CNP. La participation à la journée annuelle de formation Présentielle (au moins une année sur trois) avec présence au minimum 3 heures est demandée pour validation. La Webformation peut être choisie deux années consécutives. Notre prestataire cette année sera la société FMC. Nous regrettons les difficultés qu'un certain nombre d'entre vous ont eu pour régler leur cotisation ou s'inscrire à la formation. La plateforme SOFCOT pour les enregistrements a été modifiée à la suite de ces problèmes, une attention particulière sera portée par le Bureau d'Orthorisq sur la prochaine plateforme.

La modification du SIAM a nécessité la création d'un nouveau tableur pour permettre aux Experts d'effectuer leurs missions. Ce tableur va continuer d'évoluer afin de faciliter le suivi des bilans et intégrer les éléments de comptabilité.

Une refonte majeure du site internet est nécessaire pour une plus grande visibilité et répondre au mieux aux besoins des adhérents, plusieurs appels d'offre ont été reçus. Aucune décision n'a encore été prise.

Gérard Bollini a été nommé Président de l'ODPC-COT, il est Président du conseil scientifique d'Orthorisq, celui-ci a fusionné avec le conseil scientifique du DPC. Au sein de cette commission, on compte 10 représentants d'Orthorisq.

Orthorisq a une nouvelle fois participé à l'E-Congrès Sofcot.

Jacques Tabutin, ancien président a été élu membre d'honneur d'Orthorisq.

Il a été élaboré 2 SSP (Solution pour la Sécurité des Patients), l'une sur le circuit des prélèvements au bloc opératoire, et la deuxième sur les complications des anesthésiques locaux.

Quatre enquêtes ont été diligentées auprès des adhérents : Elles concernent le marquage du site opératoire, le patient connecté, le cimentage des tiges fémorales, et le programme opératoire. Nous rappelons que la réponse à deux enquêtes est nécessaire pour valider son bilan annuel. Les résultats seront communiqués lors de la journée de formation.

Cette année, la demi-journée de formation aura lieu le lundi 6 novembre dans la matinée. Le programme comportera deux tables rondes, l'une sur "le patient connecté" et la deuxième sur "le programme opératoire".

Le vote internet des résolutions de notre AG est reconduit. Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 7 novembre à 12h15, en salle 352ab au Palais des Congrès, avec communication des différents rapports : de Gestion, Moral, des Gestionnaires, de la Commission Risques, et des Représentants des Adhérents.

Rappelons qu'accréditation vaut DPC, que le DPC est obligatoire et donc l'importance que représente Orthorisq.

Il y a actuellement 30 experts Orthorisq, les docteurs Galland, Mauger, Dellion, Garçon, et Tabutin ayant intégré l'équipe en début d'année.

La Journée des Experts a eu lieu le 21 janvier 2017 avec au programme le point sur le SIAM 2, le bilan des EIAS, l'élaboration du programme B, et réflexions sur le programme C. Il a été demandé d'élaborer plus de SSP après analyse des EIAS.

Un travail important d'élaboration de fiches d'information destinées aux patients est en cours. Chaque société associée a été sollicitée pour l'élaboration de ces fiches avec un canevas commun validé par les associations de patients. Ces fiches sont pour la plupart orientées à partir d'un acte chirurgical. Une fois élaborées, elles sont évaluées auprès des patients selon un questionnaire précisant le milieu socio-culturel, le niveau de compréhension, l'intérêt pour l'aide à la décision... Des modifications sont éventuellement faites. La fiche reçoit ensuite l'aval d'Orthorisq, des associations de patients et du CNP-SOFCOT. Actuellement, 10 fiches ont été élaborées par la SFHG, 2 par le GETRAUM, et 2 par la SFCR.

Elles seront rapidement disponibles sur les sites d'Orthorisq et de la SOFCOT. Plusieurs experts participent à cette entreprise.

La Commission des Assurances CNP-SOFCOT/Orthorisq s'est réunie à plusieurs reprises. Elle est présidée par Olivier Galland. Tous les assureurs ont été reçus séparément pour étude de leurs offres. Une session sur ce sujet est prévue lors de la journée de formation. Il y a eu cette année 2 webinars, en avril et en juin.

Le Bureau, les membres du CA, les Gestionnaires, les Experts, et notre secrétaire Natacha ont travaillé pour rendre plus facile le travail sur la gestion des risques qui nous est imposé par l'HAS. Nous essayons de répondre aux besoins des Adhérents dans le cadre législatif. Nous vous rappelons que vous avez des représentants au sein du Conseil d'Administration, et que vous pouvez les contacter à tout moment.



Bruno TILLIE
Secrétaire Général